

REVISION DU POS
PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 Document Graphique :
PLAN DE ZONAGE (Planche 3a/b)

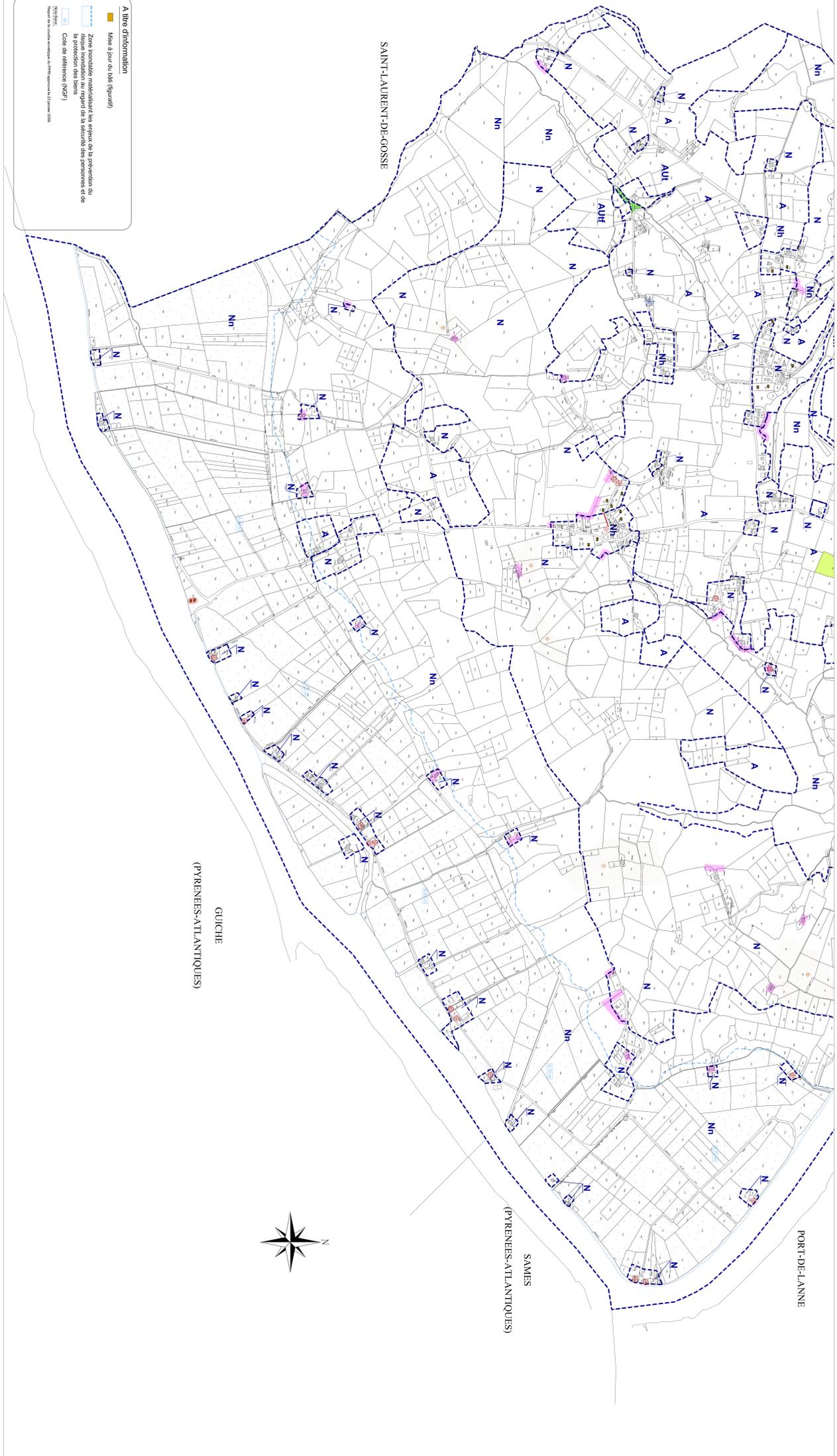
Voies pour lesquelles la délimitation du zonage graphique est en cours de :

La Naine.



Legende

	Lignes de zone
	Emplacement réservé
	n° de l'Emplacement des opérations attribuables
	Voie affectée
	Espaces Boisés Classés
	Élément des paysages à préserver
	7° article du code de l'urbanisme
	Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre culturel et historique conformément à l'article R123111 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre paysager conformément à l'article R123112 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre patrimonial conformément à l'article R123113 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre scientifique conformément à l'article R123114 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre technique conformément à l'article R123115 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre économique conformément à l'article R123116 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre social conformément à l'article R123117 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre sanitaire conformément à l'article R123118 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de sécurité conformément à l'article R123119 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de défense conformément à l'article R123120 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection de l'environnement conformément à l'article R123121 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites conformément à l'article R123122 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des paysages conformément à l'article R123123 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des monuments historiques conformément à l'article R123124 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites classés conformément à l'article R123125 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites inscrits conformément à l'article R123126 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites classés de l'Etat conformément à l'article R123127 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites inscrits de l'Etat conformément à l'article R123128 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites classés de l'Etat de l'Alsace-Moselle conformément à l'article R123129 du code de l'urbanisme
	Site mis en valeur pour des motifs d'ordre de protection des sites inscrits de l'Etat de l'Alsace-Moselle conformément à l'article R123130 du code de l'urbanisme



Autre d'information

	Mise à jour du plan (figuratif)
	Zone favorable relative aux espaces de la production de la production des sites (selon le règlement de zonage)
	Code de référence (NDF)